



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Secrétariat général

259^e séance du
SÉNAT ACADÉMIQUE
SAC-210129 (extraordinaire)
Le 29 janvier 2021
de 11 h à 12 h 30
À distance / Microsoft Teams

PROCÈS-VERBAL
Sénat académique • SAC-210129



SAC-210129

UNIVERSITÉ DE MONCTON

259^e séance du

SÉNAT ACADÉMIQUE

Le 29 janvier 2021

À distance / Microsoft Teams

PRÉSENCES

MEMBRES

Hélène Albert, professeure	Moncton	Gervais Mbarga, professeur	Moncton
Néné Mamata Bah, étudiante	Shippagan	Nathalie Parent, bibliothécaire	Moncton
Dany Benoit, directeur général de la Formation continue	Moncton	Denis Prud’homme, recteur et vice-chancelier	U de M
Yves Bourgeois, doyen	Shippagan	Pascale Rioux, étudiante	Moncton
Francis Bourgoin, étudiant	Moncton	Denis Roy, doyen	Moncton
Marthe Brideau, bibliothécaire en chef	Moncton	Gilles C. Roy, vice-recteur à l’enseignement et à la recherche	U de M
Natalie Carrier, doyenne	Moncton	Lise Savoie, professeure	Moncton
Olivier Clarisse, professeur	Moncton	Céline Surette, professeure	Moncton
Gabriel Cormier, doyen	Moncton	Jean-François Thibault, doyen	Moncton
Marianne Cormier, doyenne	Moncton	Mona Luiza Ungureanu, professeure	Shippagan
Lacina Coulibaly, professeur	Edmundston	<u>AUTRES PERSONNES PRÉSENTES</u>	
Étienne Dako, professeur	Moncton	Lynne Castonguay, secrétaire générale	U de M
Sébastien Deschênes, doyen	Moncton	Janice Comeau, secrétaire d’assemblée	U de M
Pierrette Fortin, doyenne	Edmundston	Elizabeth Dawes, vice-rectrice adjointe à l’enst et aux affaires professorales	U de M
Adrien Habermacher, professeur	Moncton	Madeleine Dubé, vice-rectrice	Edmundston
Horia-Daniel Iancu, professeur	Moncton	Nathalie Haché, directrice par intérim des communications, affaires publiques et marketing	U de M
Amel Kaouche, professeure	Edmundston	Jean-François Richard, président d’assemblée	U de M
Michelle Landry, professeure	Moncton	Sid-Ahmed Selouani, vice-recteur	Shippagan
Mathieu Lang, professeur	Moncton	Stéfanie Wheaton, registraire	Moncton
Gabriel LaPlante, professeur	Moncton		
Alain Lavoie, étudiant	Moncton		
Caroline P. LeBlanc, professeure	Moncton		
Francis LeBlanc, doyen	Moncton		
Monique Levesque, professeure	Moncton		
Robert Levesque, professeur	Edmundston		

ABSENCES : Pandurang Ashrit, Claudine Auger, Jeanne d’Arc Gaudet et Julien Massicotte

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. OUVERTURE	3
2. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE	3
3. BUT DE LA RÉUNION.....	3
4. MODALITÉS DES CÉRÉMONIES DE COLLATION DES GRADES 2021	3
5. DESTRUCTION DU FICHIER EXCEL POUR LE VOTE	5
6. CLÔTURE.....	5
ANNEXE 1 : Transcription.....	6
ANNEXE 2 : Enregistrement	20
ANNEXE 3 : Document	21
Document A : Ordre du jour	

★ Le Secrétariat général (SG) fait parvenir aux membres du Sénat académique les documents pertinents à l’ordre du jour qui sont adressés au président du Sénat académique ou au Secrétariat général et ceux que les membres du Sénat académique lui demandent expressément de distribuer. Seuls les documents acheminés aux membres par le SG sont placés en annexes du procès-verbal.

Nota bene :

- 1) La présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion. Le procès-verbal et les annexes peuvent être consultés sur le site Web à l’adresse suivante : <https://www.umoncton.ca/gouvernance/senat-proces-verbaux>.
- 2) L’enregistrement de la séance est déposé au Service des archives de l’Université de Moncton.
- 3) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d’un **R** (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d’un **P**.

1. OUVERTURE (259^e séance)

11 h 02 : Le président d'assemblée souhaite la bienvenue aux membres.

Il commence la réunion en soulignant que les terres sur lesquelles l'Université de Moncton repose font partie du territoire traditionnel non cédé des Wolastoqiyik (Malécites) et des Mi'kmaq.

Les personnes excusées pour la rencontre sont Pandurang Ashrit, Claudine Auger, Jeanne d'Arc Gaudet et Julien Massicotte.

Janice Comeau et Hanane Ghouili sont nommées scrutatrices.

2. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

La secrétaire générale demande à chaque membre d'ouvrir sa caméra afin d'authentifier les participantes et les participants. Le droit de présence est alors vérifié et l'on constate que tout est en règle.

3. BUT DE LA RÉUNION

Voir le Document A

Le président d'assemblée indique que le but de la réunion est d'étudier les options relatives à la tenue des cérémonies de collation des grades prévues au mois de mai, et ce, dans un contexte de pandémie. La décision prise par le Sénat académique permettra d'élaborer le plan de mise en œuvre selon les modalités choisies.

4. MODALITÉS DES CÉRÉMONIES DE COLLATION DES GRADES 2021

À partir d'une présentation PowerPoint, la secrétaire générale précise d'abord que selon l'article 35 (1) g) des *Statuts et règlements* de l'Université de Moncton, le Sénat académique fixe les dates de collation et en détermine les modalités.

Lors de son allocution, la secrétaire générale présente plusieurs facteurs à considérer dans l'organisation de cérémonies de collation des grades en présentiel en temps de pandémie. En plus de l'incertitude occasionnée par le virus de la COVID-19, il y a des risques importants au niveau de la santé et de la sécurité associées à ce genre d'activité. Par ailleurs, il s'avèrerait impossible d'offrir aux finissantes et finissants l'expérience des cérémonies traditionnelles où il est permis d'être près de ses collègues de classe, de participer à un goûter, de prendre des photos sans masque et distanciation, etc.

La secrétaire générale présente des exemples de formats que pourraient prendre des cérémonies de collation virtuelles plus personnalisées ainsi que les avantages d'opter pour ce mode alternatif, car avant tout, l'Université de Moncton a à cœur la santé et la sécurité de sa communauté universitaire. Par la même occasion, l'Université reconnaît la déception qu'une telle décision pourrait causer à ses finissantes et finissants. La tenue de cérémonies haute en couleurs pourrait être considérée pour la cohorte de 2020 et de 2021, et ce, une fois que la province du Nouveau-Brunswick serait en phase verte de son plan de rétablissement.

Une discussion suit la présentation de la secrétaire générale. De nombreux éléments sont soulevés :

- ✓ Les sénatrices et sénateurs étudiants se disent déçus de ne pas avoir eu la chance de sonder leurs membres sur cette question.
- ✓ L'accent doit être mis sur l'expérience étudiante des finissantes et des finissants. La formation en mode virtuel rend très difficiles les études en étant loin de ses collègues de classe. La cérémonie de fin d'études en présentiel permettrait de se revoir en personne.

- ✓ Un format virtuel ne permet pas une participation active des étudiantes et des étudiants.

4. MODALITÉS DES CÉRÉMONIES DE COLLATION DES GRADES 2021 (suite)

- ✓ La cérémonie de fin d'études est un exercice important de reconnaissance de la part de la famille, des paires et de la communauté.
- ✓ L'analyse des risques en format présentiel est très importante.
- ✓ Il ne faut pas oublier la cohorte de finissantes et de finissants de 2020 qui n'a pas eu la chance de participer à une cérémonie de collation des grades.
- ✓ Les campus du Nord étant de petite taille pourraient voir à l'organisation de cérémonies en présentiel et les annuler au besoin, sans trop de répercussions.
- ✓ Il faut être équitable envers toutes nos étudiantes et tous nos étudiants sur cette question. Il est préférable d'être uniforme.
- ✓ Est-ce que l'Université de Moncton pourrait s'inspirer des modèles utilisés par les écoles secondaires en 2020?
- ✓ Les risques associés aux cérémonies de collation des grades en présentiel vont au-delà de l'évènement en tant que tel. Il peut susciter l'organisation de rassemblements non contrôlés pouvant devenir des activités propagateurs du virus.
- ✓ Il faut reconnaître la situation exceptionnelle dans laquelle nous sommes qui requiert des mesures exceptionnelles. Il faut faire face à la réalité et le mode virtuel est ce qu'il y a de mieux dans les circonstances.
- ✓ La maladie causée par le coronavirus est sérieuse. Il faut attendre que toutes les conditions soient réunies afin de ne pas mettre personne en danger.
- ✓ Il faut considérer les déplacements que les cérémonies en présentiel pourraient occasionner.
- ✓ Il est important de souligner les accomplissements des étudiantes et des étudiants tout en étant responsable comme établissement. Face aux risques, il est préférable de célébrer par une fête, en personne, la cohorte de 2020 et de 2021 lorsque la province sera en phase verte.
- ✓ Le format virtuel peut permettre une participation active des finissantes et des finissants. Il peut y avoir des éléments en direct. Les messages peuvent être personnalisés. Il suffit d'impliquer les étudiantes et les étudiants dans l'organisation des cérémonies virtuelles.

À la lumière de l'ensemble des commentaires des sénatrices et des sénateurs, et à l'amiable, l'on s'entend sur la résolution ci-dessous :

R : 01-SAC-210129

Jean-François Thibault, appuyé par Gabriel Cormier, propose :

En raison de la pandémie de la COVID-19, que les cérémonies de collation des grades de l'Université de Moncton aient lieu en mode virtuel au mois de mai et juin 2021 et que l'on procède par campus/faculté en considérant l'implication des étudiantes et des étudiants, et qu'une célébration haute en couleur ait lieu dès que possible pour célébrer la remise des diplômes.

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

Prière de noter que les détails de la présentation de la secrétaire générale et des discussions se trouvent dans la transcription de la réunion à l'adresse : <https://www.umoncton.ca/gouvernance/senat-proces-verbaux>.

5. DESTRUCTION DU FICHIER EXCEL POUR LE VOTE***R : 02-SAC-210129***

Robert Levesque, appuyé par Étienne Dako, propose :

« Que le fichier Excel comprenant les détails du vote tenu lors de la réunion soit supprimé. »

Vote sur R02

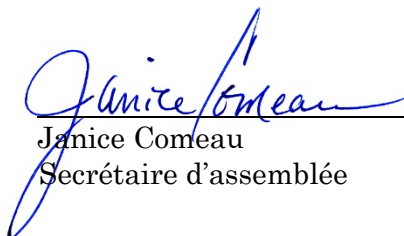
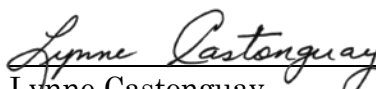
unanime

ADOPTÉE

6. CLÔTURE

Le président d'assemblée remercie les sénatrices et les sénateurs pour leur participation et l'équipe technique pour son appui.

La réunion se termine à 12 h 30.


Janice Comeau
Secrétaire d'assemblée
Lynne Castonguay
Secrétaire générale